

Le Pays de La Meije

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples La Grave et Villar D'Arène

PROCES VERBAL CONSEIL SYNDICAL DU 14 JUIN 2023

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Stéphane FERRIER, David LE GUEN, Michel GONNET, Philippe SIONNET, Béatrice ALBERT, Valérie BUCH, Sylvie MATHON

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PIC

Approbation du précédent compte rendu.

19.2023 CONVENTION MEDECINE PREVENTIVE

Le Président présente aux membres du conseil la nouvelle convention de mise en œuvre de la médecine préventive entre le SIVOM et le Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale des Hautes Alpes (CDG 05), service MEDICOM, qui prévoit des actions sur le milieu du travail et la surveillance médicale des agents.

Il propose de renouveler l'adhésion du SIVOM et demande l'autorisation de signer la convention.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention entre le SIVOM et le CDG 05
- Autorise Le Président à signer la convention en annexe de la délibération.

20.2023 TABLEAU DES EMPLOIS ET EFFECTIFS

Le Président expose aux membres du conseil que dans le cadre d'un avancement de grade suite à l'examen professionnel d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe, il convient de modifier le tableau des effectifs du SIVOM. Le conseil syndical valide le nouveau tableau proposé.

21.2023 REGIME INDEMNITAIRE MISE A JOUR

Lors de la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel au sein de la collectivité, les montants ont été définis. Il propose de mettre à jour les montants mensuels.

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré, décide de revoir les montants mensuels de l'indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise.

Dit que chaque année les crédits correspondants au budget de l'exercice courant seront inscrits au chapitre 012.

Cette délibération annule et remplace la délibération 10.2023 portant sur le même objet (révision montants plafonds).

22.2023 CONVENTION PRESTATION DE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS

Le Président rappelle aux membres du conseil que la CCB propose de conventionner avec les communes qui le souhaitent pour l'organisation des centres de loisirs.

Les membres du conseil :

- Donnent leur accord sur ce contrat de prestation de service proposé par la CCB
- Confient l'organisation du centre de loisirs à la CCB : recrutement, mise en place, organisation et gestion.

23.2023 CONVENTION REFACTURATION TELEPHONE AGENT DE SECURITE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Suite à l'installation de zones dites « bleues » sur la commune de La Grave en juillet 2020, la commune de La Grave a acheté un terminal de verbalisation pour l'agent de surveillance de la voie publique avec un abonnement téléphonique.

L'ASVP étant embauché par le SIVOM de La Grave – Villar d'Arène, il est proposé de refacturer le coût de l'abonnement téléphonique.

Cette convention, sans résiliation de l'une ou l'autre des parties est reconduite par tacite reconduction pour une durée de 3 ans.

Monsieur Le Président propose d'approuver la convention entre le SIVOM et La Mairie de La Grave et d'autoriser Le Président à signer la convention en annexe.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention entre le SIVOM et la Mairie de La Grave,
- Autorise Le Président à signer la convention en annexe de la délibération.

24.2023 SUBVENTION AGENCE REGIONALE DE SANTE CABINET DE MONTAGNE

Le Président informe les membres du conseil qu'il convient d'inscrire au budget la subvention attribuée par l'ARS au titre de la création d'un cabinet médical de montagne.

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
21 / 2188 / 18	Autres immobilisations corporelles	22 500,00	
	Total	22 500,00	0,00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
13 / 1328 / 19	Autres	22 500,00	
	Total	22 500,00	0,00

AFFAIRES DIVERSES

UTILISATION LIBRE DES JOURS LIES A LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Accord des membres du conseil pour soumettre au comité technique un projet de délibération visant à modifier le règlement intérieur.

CABINET MEDICAL : APPAREIL DE SURVEILLANCE exposition radiologique

Acquisition par le médecin de cet appareil lié au fonctionnement de la radiologie

ADMR Oisans

Réception d'une demande de subvention arrivée hors délai. Inscription au budget primitif 2024

JUMELAGE LADAKH

Réflexion en cours sur un éventuel jumelage entre La Grave et Villar d'Arène et le village de Shara au Ladakh.

Le Président,
Olivier FONS

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre PIC